LE CARRÉ
SAINTE-MAXIME
SCÈNE CONVENTIONNÉE D'INTÉRÊT NATIONAL

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CARRE SAINTE-MAXIME
SEANCE DU 27 JUILLET 2026 – 11H00

Membres présents :

Mme Véronique LENOIR	membre titulaire
Mme Cécile LEDOUX	membre titulaire
M. Michel FACCIN	membre titulaire
Mme Françoise BRUNO	membre titulaire
M. Patrice VARLET	membre suppléant

Membres excusés :

M. Vincent MORISSE	membre titulaire
M. Arnaud RIVES	membre titulaire, représenté par M. Patrice VARLET
Mme Claire MATARI	membre titulaire
M. Jean-Louis ROUFFILANGE	membre suppléant
M. Jean-Maurice ZORZI	membre suppléant
Mme Isabelle TROUBAT	membre suppléant
M. Patrick VASSAL	membre suppléant
M. Vincent LUCAS	membre suppléant

Membres absents :

M. Vincent MORISSE	membre titulaire
Mme Claire MATARI	membre titulaire

Assistaient également à la séance :

Mme Mariette SERRES	membre suppléant
Mme Valérie BORONAD	directrice du Carré Sainte-Maxime
Mme Aurélie PISANI	administratrice du Carré Sainte-Maxime

Délibération 2026.15 : approbation du compte-rendu de la séance du 28 avril 2026

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CARRE SAINTE-MAXIME
SEANCE DU 27 JUILLET 2026 – 11H00

Le 27 juillet 2026 à 11h00, le Conseil d'Administration du Carré Sainte-Maxime s'est réuni au siège sur convocation du Président.
La séance est ouverte à 11h05.
Mme Véronique Lenoir, vice-présidente, est présidente de séance.
Mme Véronique Lenoir salue les membres présents et indique que, le quorum étant atteint, le Conseil d'Administration peut délibérer.
Il a été établi une feuille d'émargement signée par les membres présents en leur nom propre ou en tant que mandataire. Celle-ci figure en annexe du présent procès-verbal.
M. Michel Faccin est désigné comme secrétaire de séance.
Madame Véronique Lenoir === énonce l'ordre du jour.

Délibération 2026.15 : approbation du compte-rendu de la séance du 28 avril 2026

Mme Véronique Lenoir présente le procès-verbal de la séance du 28 avril 2026 et demande aux autres membres s'ils ont des remarques à formuler.
Aucune remarque n'est formulée.

Le Conseil d'administration, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de :

- **Approuver le compte-rendu de la séance du Conseil d'Administration du 28 avril 2026, tel qu'annexé à la présente délibération ;**
- **Autoriser Monsieur le Président et le secrétaire de séance à signer ledit procès-verbal.**

La délibération 2026.15, mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

A l'issue de ce vote, Mme Véronique Lenoir remercie les personnes présentes et lève la séance à 11h45.

Le	Le
Le Président Vincent MORISSE,	Le Secrétaire de séance Michel FACCIN
